Pays-Bas : pour la Cour d'appel de La Haye rien n'oblige l'Etat à rapatrier des familles de djihadistes

23/11/2019 à 22h58



L'Etat néerlandais n'est pas juridiquement obligé de rapatrier des femmes et des enfants de Syrie : la Cour d'appel de La Haye a donné raison à l'Etat. Elle estime que celui-ci ne peut pas être contraint à rapatrier les enfants de femmes néerlandaises ayant rejoint le groupe Etat islamique. **Selon la Cour d'appel il s'agit d'une décision politique, qui ne relève pas de la compétence d'un juge.**
[…]

Euronews